

Listen to this article

« Il est bien de ne pas manger de viande, de ne pas boire de vin, ni de faire quoi que ce soit qui peut faire trébucher ton frère. » – Romains 14 : 21.

Cette leçon est probablement celle qui fait le plus appel dans la Bible en faveur de l'abstinence totale de consommation de liqueurs enivrantes. Il est vrai qu'elle n'est adressée qu'aux Chrétiens, tout comme l'intégralité du Nouveau Testament. Néanmoins, beaucoup de ceux qui ne sont pas devenus disciples de Jésus peuvent apprécier cet argument, – et il en interpellera plus d'un – non pas comme principe de l'idéal Chrétien, mais comme celui de la Règle d'Or.

Faire une distinction entre la Règle d'Or, le standard reconnu par toute l'humanité, et les règles de vie d'un Chrétien sera, sans doute, considéré par beaucoup, comme une distinction qui n'implique aucune différence. Mais cela n'est pas vrai. La Règle d'Or, que chacun devrait faire aux autres ce qu'il voudrait qu'on fasse pour lui, est une simple règle de justice. Tous devraient le reconnaître. Tous devraient la suivre, car personne ne saurait la contester.

La règle de vie Chrétienne, telle qu'enseignée par le Maître et démontrée en Lui, est beaucoup plus exigeante que la Règle d'Or qui est applicable à tout homme. Ceux qui deviennent disciples de Christ sont, bien évidemment, soumis à la Règle d'Or, mais ils se placent volontairement sous une règle bien plus stricte. Leur alliance avec le Seigneur est qu'en faisant sa volonté – la pratique de la justice – ils seront toujours prêts à tout sacrifier, même leur propre vie. C'est ce que l'Apôtre veut dire quand il déclare que *« Christ ne s'est point complu en lui-même »* (Romains 15 : 3). Même si sa volonté était parfaite, Il renonça à ses droits, privilèges, libertés, pour qu'Il puisse servir l'humanité, et ainsi poser les fondations pour la réalisation des buts glorieux du Père céleste concernant notre race.

Le présent appel de l'église est pour ceux qui ont *« les* (mêmes) *sentiments qui*

Copyright © Association des Etudiants de la Bible

étaient en Jésus-Christ » (Philippiens 2 : 5). C'est un appel aux sacrificateurs. Comme Saint Paul le déclare, *« Je vous exhorte donc, frères, par les compassions de Dieu, à offrir vos corps comme un sacrifice vivant, saint, agréable à Dieu, ce qui sera de votre part un culte raisonnable »* (Romains 12 : 1). Ce sacrifice ne doit pas être fait d'une manière insensée ou sans but. Nous ne devons pas sacrifier les choses qui sont justes et convenables, simplement pour souffrir. Nous pouvons user des choses justes et convenables, à moins que Dieu nous ouvre les yeux pour voir les privilèges et les occasions de renoncement à soi qui nous permettraient de faire avancer sa cause et de servir la grâce et la vérité à ceux pour qui Christ est mort.

***« NUL DE NOUS NE VİT POUR LUİ-MÊME »* – Romains 14 : 70**

Considérons tout d'abord notre leçon du point de vue des personnes consacrées à Dieu, et ensuite du point de vue des autres qui aiment la droiture, mais qui n'ont pas, jusqu'ici, rejoint le Seigneur et son groupe de fidèles disciples qui se sacrifient.

En ce qui concerne le monde, ils vivent pour eux-mêmes et meurent pour eux-mêmes. Autrement dit, leurs intérêts personnels passent en premier. Ces paroles ne peuvent s'appliquer qu'à Christ et à l'église ; car aucun autre que ceux-ci n'est entré dans une telle alliance de renoncement à soi-même, abandonnant le présent avec tous ses privilèges et intérêts en échange de la promesse d'une vie spirituelle future, dans la résurrection.

Tous ceux-là, selon les termes de leur alliance, doivent vivre pour le Seigneur – faire sa volonté et non la leur, Le servir et non pas servir leurs propres intérêts, déposer leurs vies en combattant un bon combat contre le péché. Tous ceux-là, quand ils meurent, meurent dans le Seigneur, dans le sens qu'ils sont comptés comme membres du corps de Christ, chaque membre doit mourir selon la chair avant que le corps complet puisse être glorifié au-delà du voile. À ceux-là, donc, s'appliquent les paroles, *« Soit donc que nous vivions, soit que nous mourions, nous sommes au Seigneur. »* – Romains 14 : 8.

Ceci étant vrai, le Chrétien ne doit avoir aucune volonté propre en ce qui concerne sa vie et sa mort, ou l'une de ses affaires. Tout doit être entièrement engagé et soumis au grand Chef de l'église. La mort de Christ pour tous est efficace, non

Copyright © Association des Etudiants de la Bible

seulement pour les morts, mais également pour les vivants. Tous ceux qui Le reconnaissent, et qui sont pleinement consacrés à son service, ont totalement confiance en Lui, dans la vie et dans la mort.

L'Apôtre montre ensuite que nous, qui constituons l'église, qui est le corps de Christ, ne sommes pas juges l'un de l'autre, que tout jugement est dévolu à la Tête, le Rédempteur de tous. Chaque personne maintenant acceptée en tant que membre de l'église doit en fin de compte subir l'inspection de la Tête de l'église ; car notre présente appartenance à son corps est probatoire. La loyauté, la fidélité à la tête de l'église présentement, nous apportera à la fin, l'appartenance à son glorieux corps, l'église au-delà du voile – ses cohéritiers dans le royaume – son épouse.

L'argument de l'Apôtre, donc, est que nous devrions éviter de nous condamner l'un l'autre, et nous contenter de nous encourager mutuellement dans la bonne voie. Puisqu'il est écrit que chaque genou fléchira et chaque langue confessera Dieu, cela prouve que notre comptabilisation finale en tant que membre de l'église de Christ reviendra à Dieu, ou à notre Seigneur comme son représentant.

JUGEONS-NOUS DONC NOUS-MÊMES

L'argument de l'Apôtre est aussi qu'au lieu de juger, de condamner des compagnons du corps consacré, nous devrions être pleins de sympathie envers eux. Nous devrions nous rendre compte que nous ne connaissons pas complètement leurs épreuves, leurs difficultés, leurs environnements, leur hérédité. Cela devrait nous rendre très compatissants à l'égard de tous les frères. Notre sens aigu de la justice, notre amour de la droiture, notre horreur de l'iniquité, devraient s'exercer principalement dans l'autocritique, et à veiller de ne rien faire qui puisse faire trébucher un frère – de ne rien faire qui puisse décourager un frère ou causer son abandon de la foi et des œuvres que le Seigneur demande.

Quelle magnifique leçon que de se battre contre soi, plutôt que contre des ennemis ! Combien trouvent facile d'excuser leur propre faiblesse alors qu'ils sont très pointilleux et critiques à l'égard des faiblesses des autres ! Combien le Seigneur a mis en garde son peuple contre une telle attitude en disant : *« Car on*

vous jugera du jugement dont vous jugez, et l'on vous mesurera avec la mesure dont vous mesurez. » – Matthieu 7 : 2.

Si vous êtes hypercritiques et souhaitez mesurer les autres au standard de la perfection, vous reconnaissez ainsi un haut standard, et cette reconnaissance de votre part rend approprié pour le Seigneur de vous mesurer par ce haut standard. Si nous pouvions au moins retenir ceci – que le miséricordieux obtiendra miséricorde – oh combien serions-nous tous très miséricordieux envers les autres, extrêmement indulgents dans nos jugements et reproches, espérant que le Seigneur sera aussi indulgent envers nous ! *« Car le jugement est sans miséricorde pour qui n'a pas fait miséricorde. La miséricorde triomphe du jugement. »* – Jacques 2 : 13.

Le Seigneur n'établit pas un bas standard en faisant cela, ni ne souhaite que son peuple prenne à la légère ses propres faiblesses et échecs, et ceux des autres. Il définit, au contraire, un haut standard d'amour, de compassion et de bienveillance. L'amour est la chose principale, aux yeux de Dieu. Quiconque, par conséquent, a l'amour et la sympathie les plus développés qui soient, peut être estimé par le Seigneur comme hautement développé selon les principes les plus essentiels à ses yeux, les plus essentiels pour une place dans son royaume de médiation.

RİEN D'İMPUR EN SOİ

« Je sais et je suis persuadé par le Seigneur Jésus que rien n'est impur en soi. » (Romains 14 : 14), écrit l'Apôtre. L'Apôtre se réfère ici non pas à la souillure des vêtements ou d'une personne, mais aux aliments qui étaient rendus impropres pour les Juifs, rituellement impurs. En d'autres termes, alors qu'il était interdit aux Juifs de consommer du porc, des lapins, des huitres, etc. , ce n'était pas que ces aliments les eussent rendu véritablement impurs ou mauvais aux yeux de Dieu, mais que des restrictions leur étaient imposées comme tests de leur loyauté et obéissance à Dieu, tout comme le fruit défendu d'Éden était par la suite impur pour Adam et Ève.

L'argument de l'Apôtre est que pour le Juif qui est mort à tout espoir d'atteindre la vie éternelle à travers l'obéissance à l'Alliance de la Loi, et qui est devenu uni à Christ, les restrictions de l'Alliance de la Loi ne sont plus contraignantes. Et, bien

Copyright © Association des Etudiants de la Bible

sûr, ces restrictions ne sont pas applicables aux Gentils quand ils acceptent Christ car ils ne furent jamais sous l'Alliance de la Loi.

Après avoir énoncé ce large fondement, l'Apôtre admet que si un homme a eu ses facultés de raisonnement tellement tordues sur le sujet qu'il s'est cru sous des obligations, il serait alors responsable selon sa conscience ou jugement sur le sujet. Si, par exemple, un Chrétien pense qu'il doit éviter de manger du porc, cette pensée dans son esprit constituerait une obligation ; car pour lui, violer sa conscience signifierait qu'il a volontairement et en connaissance de cause commis un péché ; il aurait tort de faire ce qu'il pensait être mal, aussi inoffensif que l'affaire puisse être en soi.

Mais vient maintenant l'argument final : quiconque se rend compte de sa propre liberté, tout comme l'Apôtre, peut manger librement, selon sa convenance, sans aucun reproche de sa conscience ou aux yeux de Dieu. Mais le frère toujours dans les ténèbres en ce qui concerne ses libertés devrait être pris en considération – ne devrait pas être poussé à violer sa conscience. Au contraire, le frère qui a été éclairé devrait céder à l'autre, et s'abstenir d'user de sa liberté, de peur qu'il ne tente son frère à violer sa conscience.

Cette question de manger de la viande rituellement impure, ou de la viande théoriquement impure parce qu'elle a été agitée devant une idole, est une question qui n'est plus un problème d'actualité parmi les Chrétiens : car la compréhension générale sur le sujet a été répandue partout.

L'application spéciale de cette leçon aux Chrétiens suit une ligne encore différente. Par exemple, supposez qu'un frère a été depuis l'enfance accoutumé à boire de la bière, et que selon son jugement, cela ne lui a fait aucun tort. Mais supposez qu'un certain nombre de frères, moins forts que lui, physiquement et mentalement, ne puissent toucher aux boissons alcooliques sans se faire de tort ; et supposez que l'exemple du frère qui boit serait une tentation constante pour les autres. Quel devrait être son comportement ?

L'argument de l'Apôtre semble être que le frère qui est fort, mentalement, moralement, et physiquement, devrait avec joie s'abstenir de tout ce qui pourrait

faire trébucher son frère, ou quiconque sur qui il exerce une influence. *« Ne cause pas, par ton aliment, la perte de celui pour lequel Christ est mort. »* (Romains 14 : 15). Si Christ a tant aimé le monde qu'Il quitta les richesses et la gloire célestes pour mourir pour les pécheurs, ne devrions-nous pas, dans la mesure où nous avons son esprit, être heureux de déposer nos vies pour les frères, comme l'Apôtre nous l'exhorte par ailleurs ? Et si tel est le cas, ne devrions-nous pas être beaucoup plus disposés à nous abstenir d'user de nos libertés relativement insignifiantes au profit de notre frère plus faible, pour lequel Christ est mort ? Ceci est un argument puissant. Qui peut le nier ?

« Que votre privilège ne soit pas un sujet de calomnie » (Romains 14 : 16). Votre connaissance, votre appréciation de vos libertés est une bonne chose, une chose désirable ; néanmoins, vous devriez contrôler l'exercice de votre liberté de manière à ce que personne ne l'interprète mal, et pense mal de vous. Mais restreignez plutôt vos libertés, préservez les autres des tentations qui seraient trop fortes pour eux, et augmentez votre influence en vous abstenant fidèlement de tout ce qui pourrait être perçu comme mal aux yeux des autres, aussi bon que cela puisse vous paraître, et aussi correcte que soit votre propre opinion de la loi divine sur le sujet.

« CE N'EST PAS LE MANGER ET LE BOİRE »

L'Apôtre ajoute un autre argument (verset 17). Il fait remarquer, que les avantages liés à notre participation dans le royaume embryonnaire de Dieu ne consistent pas en de plus grands privilèges et libertés que nous avons dans le manger et le boire, mais consistent plutôt dans la droiture, la paix et la joie par le saint Esprit qui est nôtre car nous sommes membres à l'essai de cette classe du royaume. *« Celui qui sert Christ de cette manière est agréable à Dieu et approuvé des hommes. Ainsi donc, recherchons ce qui contribue à la paix et à l'édification mutuelle. Pour un aliment, ne détruis pas l'œuvre de Dieu. A la vérité toutes choses sont pures ; mais il est mal à l'homme, quand il mange, de devenir une pierre d'achoppement. Il est bien de ne pas manger de viande, de ne pas boire de vin, et de s'abstenir de ce qui peut être pour ton frère une occasion de chute, de scandale ou de faiblesse. »* – Romains 14 : 18-21.

L'application de la Règle d'Or de la part du monde semblerait être une solution à de

nombreuses questions du temps présent. Faites aux autres plus faibles que vous, par le précepte et l’exemple, ce que vous voudriez qu’ils vous fassent, si vous étiez le faible et eux les forts.

WT1913 p5323

Copyright © Association des Etudiants de la Bible